

République Française

Département de l'Aube



**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 JUIN 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	19	19 + 3

Date de convocation
15 juin 2023

Date d'affichage
15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : **Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.**

Représentés : **Laurence FOURNIER représentée par Anne-Josèphe CHARLOT, Marcel CHRISTEL représenté par Robert BESANÇON, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER.**

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Marché de Noël : règlement intérieur

N° de délibération : 20230636

Mme Charlot expose :

La commission festivité souhaite organiser chaque fin d'année un marché de Noël.

En 2023, le marché de Noël pourrait se tenir le 26 novembre et aura lieu au centre bourg.

Le règlement soumis ce jour au conseil a pour objet de définir les droits et obligations des exposants au marché de Noël.

Le conseil après en avoir délibéré :

DECIDE l'organisation d'un marché de Noël le 26 novembre 2023

DIT Que le marché de Noël aura lieu au centre bourg.

ADOpte le règlement intérieur du marché de Noël ci-annexé

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
19	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

